

2. PAR LE LUXE ET L'ÉLÉGANCE MONDAINE. — Leur influence dans la famille. — Leurs conséquences immorales et homicides pour la classe ouvrière. — Travail de nuit. — Exemple scandaleux et démoralisateur pour la jeune ouvrière. — Entraves à l'accomplissement des devoirs de charité. — L'esprit du Tiers-Ordre en présence de ce mal et son action pour la bonne tenue des ateliers.

III. La Fraternité dans la paroisse *en présence de l'Injustice*. — La doctrine de la charité évangélique. — Conséquences de cette doctrine dans la vie sociale et économique. — Quelles sont les limites respectives de la justice et de la charité? — Puissance qu'offre une Fraternité pour promouvoir des œuvres de justice propres à porter remède aux souffrances imméritées de la classe ouvrière. — Quel appui peuvent donner les Fraternités au groupement d'ouvriers par professions? — Du régime corporatif. — Le patrimoine familial. — Institutions économiques que pourrait susciter une Fraternité selon les besoins locaux. — Caisses rurales. — Ouvrières. — De famille. — Syndicats paroissiaux. — Coopératives. — Fourneaux économiques. etc. — Les cités ouvrières. — Les jardins ouvriers, etc.

Voir les vœux de Paray, IV, I, VI. — Limoges, de 2 à 5, de 21 à 24 et 28, 29. — Reims, de 5 à 11 et 15, 20, 21. — Nîmes, 15, 16, 19, 30.

TROISIÈME JOUR

Les Fraternités et la société

Grandeur de la mission que nous a léguée N. Séraphique Père saint François, et qu'a spécialement confirmée S. S. Léon XIII. Pour la remplir efficacement, il nous faut :

I. — L'unité de vue et d'orientation.

II. — L'union des volontés dans l'obéissance.

III. — L'union des efforts par l'organisation.

I. Unité de vue et d'orientation. — Paroles du Saint-Pontife : *Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre de saint François*. — Comment la règle du Tiers-Ordre contient-elle le remède spécial aux maux présents? — Obligation d'étudier cette règle. — Quelle attention a-t-on apportée aux paroles pontificales? — Conséquence d'une négligence trop générale. — Hé-sitations. — Affaïs-sement général. — Inaction.

Pour comprendre l'actualité de la règle du Tiers-Ordre il faut connaître les besoins et les maux actuels. — Moyens pratiques d'arriver à cette connaissance.

II. — L'union des volontés dans l'obéissance. — Pour toute action commune il faut encore l'UNION DES VOLONTÉS. —